

DÉPARTEMENT de la SAVOIE Canton de Montmélian Mairie de CHIGNIN

① 04.79.28.10.12 [↑] mairiedechignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 09 novembre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Mesdames, Messieurs les Adjoints : Annick HYVERT, Christophe OUVRARD et Yves TISSOT.

Mesdames, Messieurs les Conseillers: Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO, Christophe MARTINETTI, Florent QUENARD et Guillaume QUENARD. Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés: Rose SCARAMOZZINO ayant donné pouvoir à Yannick COLIN et Christian QUENARD ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Madame Rose LOUREIRO a été nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2022

Aucune observation particulière n'ayant été apportée, le procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

<u>Fixation des montants des attributions de compensation pour l'année 2022</u>

L'assemblée délibérante approuve le principe de la révision libre des attributions de compensation et le montant d'attribution de compensation définitive pour l'année 2022 fixé à 386 258 € par le conseil communautaire.

Choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de la Mairie/école

Quatre entreprises ont été consultées pour la réalisation de cette réfection. Celle qui a été retenue est l'entreprise Stéphane BOCHET pour un montant TTC de 105 292.08 €. Les travaux seront réalisés durant l'été 2023.

Décisions modificatives budgétaires

Le conseil municipal donne son approbation sur des virements de crédit en section fonctionnement du budget eau. Ces sommes sont conservées dans leur section mais imputées sur d'autres articles budgétaires.

COMPTE-RENDU MAIRE/ADJOINTS

Une subvention du Département d'un montant de 22 414 € nous a été attribuée pour l'aménagement de notre cimetière.

Un devis auprès de BSO d'un montant TTC de 4 740 € pour l'achat d'une photocopieuse pour le secrétariat de la Mairie a été validé.

COMMISSIONS

Cœur de Savoie

Le SIBRECSA nous informe qu'à compter du 1er janvier 2023 concernant le tri des déchets (hors déchets des ordures ménagères), tous les papiers devront être recyclés avec tous les emballages soit dans dans les containers jaunes.

Travaux

Une subvention du SDES nous a été allouée d'un montant de 15 200 € pour le passage au LED de notre éclairage public.

<u>Urbanisme</u>

Six déclarations préalables de travaux et un certificat d'urbanisme opérationnel ont été déposés en Mairie ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière.

Animation

Nous attendons avec impatience nos ainés pour le repas traditionnel qui aura lieu le samedi 26 novembre 2022.

Le nouveau site internet de la Mairie a été accueilli avec enthousiasme. Nous vous invitons à vous abonner à sa newsletter.

Patrimoine

Un devis d'un montant TTC de 2 016 € auprès de l'entreprise l'Agenais a été accepté pour l'enlèvement de la végétation présente sur la Tour Laplace.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h15.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 10 novembre 2022.

Le Maire, Michel RAVIER